

GROUPES 2023

Cassoulet

Canal du Midi

Pays cathare

#paysducassoulet

C' le Lauragais audois



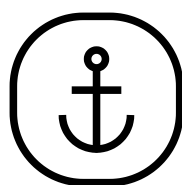
Castelnaudary :
capitale mondiale du cassoulet



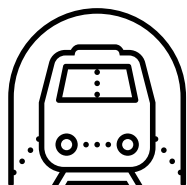
1 site pôle du Pays Cathare :
abbaye-cathédrale de
Saint-Papoul



43 communes



1 port de
plaisance



1 gare
ferroviaire

20.53 km
de canal du Midi



Seuil de Naurouze :
point de partage des eaux
du canal du Midi



Tourisme d'affaire

Que vous soyez une association, une entreprise, une collectivité ou tout autre organisme, nous vous proposons d'organiser vos événements, congrès et séminaires clef en main, avec salles équipées, hébergement, traiteur, activités pour les accompagnants, etc.

Disposant d'attraits exceptionnels avec son patrimoine historique, naturel et gastronomique, le territoire de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais audois vous invite à découvrir ses savoir-faire locaux et ses spécialités.



Le service réceptif, c'est qui ?



Laissez-vous séduire par la capitale mondiale du cassoulet.

Que vous souhaitiez percer les secrets de ce plat emblématique ou voguer le long du canal du Midi, notre service groupes trouvera toujours une idée pour vous faire passer un bon moment dans le Lauragais audois.

Profitez de nos idées de journées packagées ou composez selon vos envies.

Nous serons ravis de vous accueillir pour vous faire découvrir, avec l'aide de nos fidèles partenaires, notre patrimoine et les pépites de notre territoire.

Contact :

valerie@castelnaudary-tourisme.com
(+33) 4 68 23 62 14



Service Commercial et
Réceptif
Valérie



Pour l'organisation de congrès ou séminaires, le territoire de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais audois est la destination du sud-ouest à ne pas manquer. Disposant d'attraits exceptionnels avec son patrimoine historique, naturel et gastronomique, venez profiter de notre professionnalisme et découvrir nos savoir-faire locaux. Nous tenons la documentation nécessaire à l'organisation de vos événements à votre disposition. Nous espérons vous accueillir très prochainement chez nous !



Service immatriculé au registre des opérateurs de voyages et
de séjours Atout France sous le n°IM011190001

C' le territoire





ACCUEIL DES AUTOCARS

A Castelnaudary :

- Devant l'office de tourisme (Cours de la République)
- Au niveau de l'hôpital (Avenue Monseigneur de Langle)
- A proximité du complexe sportif Pierre de Coubertin (Avenue du Maréchal Leclerc)

A Saint-Papoul :

- Dépose devant la place de l'Abbaye puis stationnement Avenue de l'évêché (en face du terrain de tennis)

Comment venir à Castelnaudary ?

En **voiture**, en camping-car ou en **train**, Castelnaudary reste largement accessible... Même aux **bateaux** !



En **voiture**, rejoignez-nous par l'A61 (sortie 21) ou la D6113

62 km depuis Toulouse

203 km depuis Montpellier

102 km depuis Narbonne

154 km depuis Perpignan

20 km depuis Revel

43 km depuis Carcassonne



La **gare SNCF** de Castelnaudary se situe à environ 1 km du centre ville. Réservez votre billet de train.

Pensez aussi au **bus** pour vos déplacements avec le réseau de transports de la Région Occitanie liQ.

Castelnaudary-Revel : ligne 414

Castelnaudary-Toulouse : ligne 350

Castelnaudary-Bram-Carcassonne : ligne 403



L'**aéroport Sud de France de Carcassonne** se trouve à 42 km de Castelnaudary.

L'**aéroport Toulouse Blagnac** se trouve à 65 kilomètres de notre ville. Quatrième aéroport de France, il est relié à 129 aéroports dans le monde.

Depuis Carcassonne ou Blagnac, bus et trains vous permettront de rejoindre Castelnaudary.



Le canal du Midi traverse Castelnaudary et le Lauragais.

Le **port** du canal et sa capitainerie se situent en plein centre-ville de Castelnaudary, non loin de la gare SNCF. Le port dispose de 53 anneaux et de nombreux services.



Sommaire

2	C' le Lauragais audois
3	Le service réceptif, c'est qui ?
4	C' le territoire
6	Comment venir à Castelnaudary ?
9	Nos visites packagées
23	Coupe du monde de rugby 2023
26	Nos visites guidées
30	Les activités petits groupes & tribus
33	Nos partenaires pour passer un bon séjour
38	L'agenda des temps forts
40	La boutique de l'Office de Tourisme
41	Conditions générales de vente



Nos visites packagées

Escale à Castelnaudary



Demi-journée



33€/pers (visite 1h)



Visite pédestre

35€/pers (visite 2h)



11:00 - 12:00 : visite d'une heure à Castelnaudary

Ou

10:00 - 12:00 : visite de 2h de
Castelnaudary

Depuis la place de Verdun, visitez le centre ancien et ses principaux monuments. Entre moulin de Cugarel, collégiale Saint-Michel ou encore Présidial, laissez-vous conter l'histoire de la ville de Castelnaudary, connue aujourd'hui pour être la capitale mondiale du cassoulet.



12:30 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici, dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.

Ce prix comprend : la prestation d'un guide pour la visite guidée de la ville de Castelnaudary et le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin et café). Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Escale au bord du canal du Midi



Demi-journée



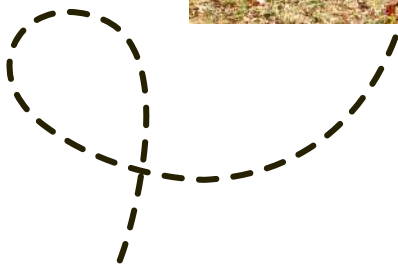
A partir de 33€/pers



Visite pédestre

11:00 - 12:00 : visite guidée du seuil de Naurouze, point de partage des eaux du canal du Midi

C'est ici que naît le canal du Midi. Au cours de la visite nous vous expliquerons le système de captage des eaux dans la montagne Noire, et comment Pierre-Paul Riquet a conçu cet ouvrage exceptionnel au cours du XVIIe siècle.



12:30 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici, dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



Ce prix comprend : la prestation d'un guide pour la visite guidée du seuil de Naurouze et le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin et café). Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Tradition terre à terre



Demi-journée



A partir de 38€/pers



Visite pédestre



11:00 - 12:00 : visite de la poterie Not

Classée Entreprise du Patrimoine Vivant, la poterie Not est un lieu incontournable dans les environs de Castelnaudary. Vous y retrouverez tout le savoir-faire de la poterie culinaire et horticole. La spécialité de la maison : la cassole évidemment !

12:30 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici, dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



Ce prix comprend : la prestation d'un guide pour la visite guidée de la poterie Not et le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin et café). Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Le bestiaire du Lauragais



Demi-journée



46€/pers



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



9:00 - 10:00 : visite de l'élevage Mohair du Pastèl

Partez à la découverte d'un élevage de chèvres angora, produisant de la laine Mohair, situé au cœur du Lauragais audois.

Visitez la ferme et apprenez-en plus sur ce savoir-faire artisanal, grâce auquel est produite une laine naturelle de grande qualité, de façon écoresponsable. Vendue en pelotes, tricotée ou tissée en vente directe à la ferme, cette laine porte le label de qualité

« Mohair des Fermes de France ».

10:15 - 12:00 : visite du GAEC de Bérengou

C'est dans une ferme agricole au cœur du pays Lauragais que vous pourrez découvrir l'exploitation et le savoir-faire d'une famille qui est transmis de générations en générations.



12:30 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici, dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.

Ce prix comprend : les entrées et visites des fermes de Bérengou et Mohair du Pastèl, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin et café). Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Canal du Midi et Cassoulet



Demi-journée



A partir de 37€/pers (promenade commentée 1h)

A partir de 43€/pers (promenade commentée 2h)



10:00-12:00 : balade commentée sur le canal du Midi (2h)

11:00 - 12:00: balade commentée sur le canal du Midi (1h)

A Castelnaudary, embarquez à bord pour une croisière commentée de deux heures sur le canal du Midi. Vous franchirez une écluse en direction de Toulouse. La promenade sera commentée par la capitaine à bord.

12:00 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici, dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



Ce prix comprend : la balade en bateau commentée sur le canal du Midi à bord du Saint-Roch et le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert), les boissons (vin et café). Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Au fil du canal du Midi



journée



40€/pers (1h) , 46€/pers (2h)



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



10:30 : visite guidée du seuil de Naurouze

Balade au niveau du seuil de Naurouze, point de partage des eaux. C'est ici qu'arrive la rigole de la Plaine afin de donner naissance au canal du Midi. Vous y découvrirez les différents ouvrages d'art et le système d'alimentation en eau.

12:00 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici, dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



14:30 : visite commentée sur le canal du Midi

A Castelnaudary, embarquez à bord pour une croisière commentée de deux heures sur le canal du Midi. Vous franchirez une écluse en direction de Toulouse. La promenade sera commentée par la capitaine à bord.

Ce prix comprend : la prestation d'un guide pour la visite guidée du seuil de Naurouze, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert), les boissons (vin et café) et la balade en bateau commentée sur le canal du Midi à bord du Saint-Roch. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Montez à bord



journée



A partir de 63€/pers



Visites en bateau et pédestre ; prévoir un moyen de transport de Renneville au seuil de Naurouze



10:00 : embarquement à Renneville (31)

Embarquement à 10h au quai de Renneville à bord du Surcouf, pour une journée de navigation en direction de Carcassonne avec passage d'écluses.

Déjeuner

Déjeunez à bord du bateau le Surcouf.

Différentes formules peuvent vous être proposées pour le repas.



Programme de l'après-midi

Retour à Renneville dans l'après-midi, puis visite du seuil de Naurouze, avec un guide-conférencier.

Ce prix comprend : tarif pour les groupes de 25 à 39 personnes effectuant, la croisière à bord du Surcouf incluant le repas (menu complet entrée + plat + dessert + vin + café) et la visite guidée du seuil de Naurouze. Réduction de 2€ pour les groupes à partir de 40 personnes. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Nos trésors occitans



journée



40€/pers



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



10:00 : visite guidée de Castelnaudary

Partez à la découverte de Castelnaudary le temps d'une visite guidée et commentée. Arpentez les rues de la vieille ville, percez les secrets des moulins du Lauragais devant l'exceptionnel moulin de Cugarel. Vous continuerez la visite par la place de Verdun et la collégiale Saint-Michel... Sans oublier d'admirer d'étonnantes façades.

12:00 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



14:30 : visite guidée de l'abbaye-cathédrale de Saint-Papoul

Faites un voyage à travers 12 siècles d'histoire. Site Pôle du Pays Cathare, l'abbaye de Saint-Papoul est un incontournable du Lauragais car le site possède le plus grand ensemble des œuvres du Maître de Cabestany, sculpteur du XIIe siècle.

Ce prix comprend : la prestation d'un guide pour la visite guidée de Castelnaudary, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert), les boissons (vin et café) et les entrées et visite commentée de l'abbaye-cathédrale de Saint-Papoul. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Nos trésors en Lauragais



journée



43,50€/pers



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



10:00 : visites guidées de l'abbaye-cathédrale de Saint-Papoul, puis de la chapelle Notre-Dame de Pitié à Castelnaudary

Faites un voyage à travers 12 siècles d'histoire en visitant un des Site Pôle du Pays Cathare, l'abbaye de Saint-Papoul. Cet incontournable du Lauragais possède le plus grand ensemble des œuvres du Maître de Cabestany, sculpteur du XIIe siècle.



Découvrez ensuite à Castelnaudary la chapelle Notre-Dame de Pitié, joyau baroque qui renferme un ensemble exceptionnel de 10 panneaux de bois sculptés.

12:00 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



14:30 : visite du château de Belflou

Le château de Belflou vous ouvrira ses portes afin de vous permettre de découvrir cette superbe demeure d'un ancien ambassadeur. Le propriétaire vous accueillera et vous expliquera l'histoire de la bâtisse et ses nombreuses restaurations. A la fin de la visite une boisson vous sera offerte pour un moment d'échange convivial.

Ce prix comprend : les entrées et visites guidées de l'abbaye-cathédrale de Saint-Papoul, de la chapelle Notre Dame de Pitié, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert + vin + café) et les entrées et visite du château de Belflou. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Le temps des fleurs



journée



A partir de 50€/pers (25pers)



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



10:00 : randonnée botanique

Partez profiter des richesses de la campagne lauragaise à Saint-Paulet, au cours d'une boucle de randonnée de 4 kms.

Le sentier de découverte de la biodiversité vous fera traverser le village, longer la Rigole de la Plaine permettant l'alimentation en eau du canal du Midi, puis vous offrira de superbes vues sur les Pyrénées et la Montagne Noire.

12:00 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



15:00 : visite de la distillerie Bel air

Découvrez les secrets de la distillation artisanale accompagnés par le distillateur en personne. Culture des plantes aromatiques et savoir-faire traditionnel, profitez d'un voyage unique de la plante au flacon durant 2 heures.

Prestation valide pour les groupes de max. 25 pers. Ce prix comprend : une balade d'une heure sur la découverte de la nature (faune et flore), le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert + vin + café) et la visite guidée de la distillerie. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Le bonheur est dans la cassole



journée



50€/pers



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



9:00 - 10:00 : visite de la poterie Not

La poterie Not est un lieu incontournable dans les environs de Castelnaudary. Vous y retrouverez tout le savoir-faire de la poterie culinaire et horticole. La spécialité de la maison : la cassole évidemment !



10:30 - 12:00 : visite du GAEC de Bérengou

C'est dans une ferme agricole au cœur du pays Lauragais, que vous pourrez découvrir l'exploitation et le savoir-faire d'une famille où la transmission est faite de générations en générations.

13:00 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



14:30 : visite guidée de Castelnaudary

Partez à la découverte de Castelnaudary le temps d'une visite guidée. Arpentez les rues de la vieille ville, percez les secrets des moulins du Lauragais devant l'exceptionnel moulin de Cugarel. Vous continuerez la visite par la place de Verdun et la collégiale Saint-Michel... Sans oublier d'admirer d'étonnantes façades.

Ce prix comprend : la prestation d'un guide pour les visites guidées de la poterie Not et de Castelnaudary, la découverte de la ferme de Bérengou et la dégustation, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin + café). Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Courir sur le haricot



journée



42€/pers



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



9:00 - 10:00 : visite de l'exploitation Cauhopé

C'est dans une ferme agricole au cœur du pays Lauragais, que vous pourrez percer tous les secrets du haricot à travers la visite d'une exploitation.

10:30 - 12:00 : visite de la maison Escudier

La Maison Escudier vous propose de partir à la découverte de la fabrication d'un plat reconnu mondialement : le cassoulet de Castelnaudary. Retraced à travers un film, une visite, des ateliers de production et une dégustation, l'histoire du cassoulet de Castelnaudary, de la Maison Escudier et de ses spécialités.



12:30 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



14:30 : visite de la poterie Not

Classée Entreprise du Patrimoine Vivant, la poterie Not est un lieu incontournable dans les environs de Castelnaudary. Vous y retrouverez tout le savoir-faire de la poterie culinaire et horticole. La spécialité de la maison : la cassole évidemment !

Ce prix comprend : la visite commentée de l'exploitation de haricots, la découverte de la boutique Escudier et sa visite, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin et café) et la visite guidée de la poterie Not. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

Entre terre et canal du Midi



journée



46€/pers (1h) , 51€/pers (2h)



Visite pédestre sur sites, déplacements en autocar



11:00 : visite de la poterie Not

Classée Entreprise du Patrimoine Vivant, la poterie Not est un lieu incontournable dans les environs de Castelnaudary. Vous y retrouverez tout le savoir-faire de la poterie culinaire et horticole. La spécialité de la maison : la cassole évidemment !

12:30 : déjeuner

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



14:30 : visite commentée sur le canal du Midi

A Castelnaudary, embarquez à bord pour une croisière commentée de deux heures sur le canal du Midi. Vous franchirez une écluse en direction de Toulouse. La promenade sera commentée par la capitaine à bord.

Ce prix comprend : la visite guidée de la poterie Not, le déjeuner incluant un menu complet (entrée + plat + dessert) et les boissons (vin et café) et la balade en bateau sur le canal du Midi à bord du Saint-Roch. Ce prix ne comprend pas : le transport, les frais personnels, les suppléments boissons et autres extras du menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

A person wearing a dark blue and red jacket is holding a white rugby ball with both hands. The ball features a red and white logo, which is the Coupe du Monde 2023 emblem. The background is blurred, showing other people in similar attire.

**Castelnaudary,
terre de rugby
spécial**

**Coupe du
Monde 2023**



Valable du 8 septembre au 28 octobre 2023



55€/pers

Pour cet événement exceptionnel, nous vous proposons un programme exceptionnel !



Matin : visite guidée de Castelnaudary

Partez à la découverte de Castelnaudary le temps d'une visite guidée. Arpentez les rues de la vieille ville, percez les secrets des moulins du Lauragais devant l'exceptionnel moulin de Cugarel. Vous continuerez la visite par la place de Verdun et la collégiale Saint-Michel... Sans oublier d'admirer d'étonnantes façades.

Vous serez ensuite accueillis à la Capitainerie pour un verre d'accueil " ambiance rugby ", puis vous pourrez découvrir, au cours d'une visite guidée d'environ 30 minutes, l'exposition maillots de rugby du Twickenham Pub Restaurant.



Déjeuner Formule Cassoulet au Twickenham Pub

Dégustez un cassoulet, ici dans la capitale mondiale du cassoulet ou ses environs. Un menu tout compris dans lequel entrée, plat, dessert vin et café sont proposés.



Après-midi : visite commentée sur le canal du Midi

A Castelnaudary, embarquez à bord pour une croisière commentée de deux heures sur le canal du Midi. Vous franchirez une écluse en direction de Toulouse. La promenade sera commentée par la capitaine à bord.

Vous avez la possibilité de regarder un match de la Coupe du Monde de rugby dans une ambiance ovalie selon le programme de la compétition

Profitez également de la proximité de Castelnaudary avec la belle ville rose pour venir découvrir le Lauragais audois

5 matchs au Stadium de Toulouse :



- **Japon - Chili** / Dimanche 10 septembre à 13h
- **Nouvelle-Zélande - Namibie** / Vendredi 15 septembre à 21h
- **Géorgie - Portugal** / Samedi 23 septembre à 14h
- **Japon - Samoa** / Jeudi 28 septembre à 21h
- **Fidji - Portugal** / Dimanche 8 Octobre 21h





Nos visites guidées & animations

Les secrets de la ville de Castelnaudary



Format 1h ou 2h



3€/pers (1h) ou 5€/pers (2h)



Visite pédestre

Depuis la place de Verdun, visitez le centre ancien et ses principaux monuments. Entre moulin de Cugarel, collégiale Saint-Michel ou encore Présidial, laissez-vous conter l'histoire de la ville de Castelnaudary, connue aujourd'hui pour être la capitale mondiale du cassoulet.

Le noble vestige de Castelnaudary : le moulin de Cugarel (selon ouverture du site)



1h



3€/pers



Visite pédestre

Le moulin de Cugarel est un ancien moulin à vent farinier typique du Lauragais. Depuis l'esplanade, une vue superbe sur la plaine et la Montagne Noire s'offre à vous. A l'intérieur du moulin, découvrez le mécanisme complet datant du XVIIe siècle.

Un joyau baroque : la chapelle Notre Dame de Pitié de Castelnaudary



1h



3€/pers



Visite pédestre

La petite chapelle Notre Dame de Pitié est unique en France pour son ensemble de dix panneaux en bois sculptés. Poussez la porte de cet édifice construit au XVIe siècle, et découvrez les secrets de son superbe décor du XVIIIe siècle et de son histoire étonnante.

Un site pôle du Pays Cathare : l'abbaye-cathédrale de Saint-Papoul



Format 1h ou 1h30



5€/pers (1h) ou 8€/pers (1h30)



Visite pédestre

Laissez-vous séduire par les 12 siècles d'histoire de ce Monument Historique, trésor du Pays cathare, ou partez à la découverte du village de Saint-Papoul au cours d'1h de visite. Vous avez également la possibilité de découvrir les deux sites au cours d'une visite guidée de 1h30.

Un château classé Monuments Historiques : le château de Belflou



1h



8€/pers



Visite pédestre

Le château de Belflou vous ouvrira ses portes afin de vous permettre de découvrir cette superbe demeure. Le propriétaire vous accueillera et vous expliquera l'histoire du bâtiment. A la fin de la visite une boisson vous sera offerte pour un moment d'échanges convivial.

Le partage des eaux du canal du Midi : le seuil de Naurouze



1h



3€/pers



Visite pédestre

C'est ici que naît le canal du Midi. Au cours de la visite nous vous expliquerons le système de captage des eaux dans la montagne Noire, et comment Pierre-Paul Riquet a conçu cet ouvrage exceptionnel au cours du XVIIe siècle.

La poterie Not



1h



8€/pers



Visite pédestre

Classée Entreprise du Patrimoine Vivant, la poterie Not est un lieu incontournable au Mas-Saintes-Puelles, dans les environs de Castelnaudary. Vous y retrouverez tout le savoir-faire de la poterie culinaire et horticole.

La spécialité de la maison : la cassole évidemment !

A la découverte d'une exploitation agricole, à Mézerville



1h30



9€/pers



Visite pédestre

Visitez une exploitation agricole familiale à Bérengou, sur la commune de Mézerville, chez la famille Tardieu. Ils vous feront vivre l'amour de leur métier, vous présenteront les différentes variétés de volailles avant une dégustation de leurs produits fermiers.

Chasse au trésor



1h30 environ



300€ pour le groupe



Activité pédestre

Pour un événement de teambuilding, ou une sortie entre collègues ou entre ami(e)s, partez pour une quête effrénée qui vous permettra de découvrir Castelnaudary et ses lieux phares.

A high-angle photograph of a group of people dining at a restaurant. The table is covered with a vibrant, multi-colored striped tablecloth. In the center, a large glass bowl filled with a hearty stew or soup is being served. Several white plates are set around the table, some containing food like chicken and beans. Wine glasses, some filled with red wine, are also visible. A person's hand is seen holding a glass, and another person's hand is near a plate. The overall atmosphere is warm and communal.

Les activités petits groupes & tribus

Les secrets des bulles de savon



3h



130€/groupe



Groupes de 2 à 4 personnes

Fabriquez vos savons artisanaux à base d'ingrédients d'origine naturelle. Mélécène les produit dans son petit atelier d'Issel. Vous découvrirez à ses côtés les secrets de la saponification à froid : lors d'un atelier collectif, vous concevrez une recette à base d'huiles végétales et repartirez avec un savon fabriqué par vos soins.

Fabrique ta propre huile essentielle



Tarif sur demande



Groupes de 6-8 personnes

Huiles végétales, huiles essentielles, actifs cosmétiques, cires émulsifiantes, hydrolats... n'auront plus de secrets pour vous ! Venez découvrir l'alchimie de tous les ingrédients nécessaires pour fabriquer vos produits cosmétiques 100 % naturels, écologiques et écoresponsables : crème de jour, gel exfoliant, démaquillant, dentifrice, gel douche, poudre minérale.

Des doigts de fée



2h



30€/pers



Groupes de 4 à 10 personnes

Venez découvrir le plaisir du modelage de l'argile, en famille ou entre amis, que vous soyez novices ou expérimentés. Grégory Poussier, sculpteur professionnel, vous accueillera dans son atelier à Montmaur.



Stage cassoulet



3h



A partir de 40€/pers



Groupes de 2 à 10 personnes

Apprenez à cuisiner le cassoulet, le seul, l'unique : celui de Castelnaudary ! Au cours de cette préparation, laissez-vous guider par Monique qui vous dévoilera tous les secrets de ce plat emblématique de notre région.

Bonus : repartez même avec votre cassole !



Visite guidée de la maison de la poterie au Mas-Saintes-Puelles



1h



3€/pers



Groupes de 20 personnes

La Maison de la Poterie, au cœur du village du Mas-Saintes-Puelles, présente 100 m2 d'exposition sur la tradition de la céramique en pays lauragais depuis l'antiquité à nos jours. Vous y découvrirez une exposition permanente sur la céramique ornementale et architecturale, des pièces uniques sauvées de la destruction des dernières usines de production de Castelnaudary.



Nos partenaires



Maison Escudier



du lundi au samedi, et seulement le midi
pour la formule visite et repas



5€/pers (visite et dégustation) ou
25€/pers (visite et repas)

La Maison Escudier vous propose de partir à la découverte de la fabrication d'un plat reconnu mondialement : le cassoulet de Castelnaudary. Retraced à travers un film, une visite des ateliers de production et une dégustation, l'histoire du cassoulet de Castelnaudary, de la Maison Escudier et de ses spécialités.

Maison Rivière



5€/pers (projection et dégustation)

La Maison Rivière vous propose de découvrir un large choix de produits régionaux, mais pas que ! Leur espace boutique vous permet d'en apprendre plus sur l'histoire de la Maison Rivière. Spécialement pour les groupes, l'établissement vous propose une démonstration vidéo ainsi qu'une dégustation du traditionnel cassoulet.

Distillerie Bel air



2h (15:00-17:00 sauf demande particulière)



A partir de 15€/pers



Découvrez les secrets de la distillation artisanale accompagnés par le distillateur en personne. Culture des plantes aromatiques et savoir-faire traditionnel, profitez d'un voyage unique de la plante au flacon durant 2 heures.

Mohair du pastel



5€/pers

Partez à la découverte d'un élevage de chèvres angora, produisant de la laine Mohair, situé au cœur du Lauragais audois. Visitez la ferme et apprenez en plus sur ce savoir-faire artisanal, grâce auquel est produite une laine naturelle de grande qualité, de façon écoresponsable. Labellisée « Mohair des Fermes de France », la laine est en vente directe à la ferme.

La canopée dentelée



Tarifs sur demande



Capacité d'accueil : 50 pers.

La Canopée Dentelée vous accueille dans un cadre naturel et préservé au cœur du Lauragais, pour pratiquer l'accrobranche en famille ou entre amis, à partir de 3 ans.

Le parc propose 9 parcours acrobatiques pour voyager à la cime des arbres, adaptés à tous les niveaux, sans limite de temps.

Vous pourrez pique-niquer à l'ombre des chênes centenaires.

Bateau Saint-Roch



Format 1h ou 2h



A partir de 7€/pers



Capacité d'accueil : 50 pers.

Depuis le quai du port de Castelnaudary, partez en bateaux pour une balade de 1h ou 2h. La balade la plus longue propose le passage d'une écluse. Toutes les balades sont commentées par la capitaine à bord.



Aude escapades



Demi-journée ou journée entière



Tarif sur demande

Envie de sensations ? D'une sortie active ? N'hésitez plus et partez avec Aude escapades pour des randonnées aquatiques, du canyoning, de l'escalade ou encore tester la via ferrata. La guide vous organise des sorties rallyes et courses d'orientation.



Base nautique de la Ganguise



de 1 h à la journée



Tarif sur demande



Capacité d'accueil : 100 pers.

Premier spot de voile aux environs de Toulouse, le club de voile du lac de la Ganguise vous accueille de mars à décembre.

Profitez des différents supports : catamaran, dériveur, planche à voile, funboard, paddle, pédalo, canoë... De quoi s'éclater sur une journée !



Zone Evasion



Demi-journée ou journée (3h minimum)



Tarif sur demande



Minimum 6 pers.

Que vous soyez un Indiana Jones dans l'âme ou bien novice, partez à l'aventure, sortez de votre zone de confort ! Venez vous essayer au parcours koh-lanta où le dépassement de soi et la cohésion d'équipe seront vos maîtres mots ! Vous allez découvrir une expérience unique, redéfinissez votre concept de l'esprit de groupe, du partage : savourez le bonheur dans la nature.



Balade découverte



2h - demi journée ou journée



4€/pers



Minimum 6 pers.

Partez profiter des richesses de la campagne lauragaise à Saint-Paulet, au cours d'une boucle de randonnée de 4 kms.

Le sentier de découverte de la biodiversité vous fera traverser le village, longer la Rigole de la Plaine permettant l'alimentation en eau du canal du Midi, puis vous offrira de superbes vues sur les Pyrénées et la Montagne Noire.

A large, colorful floral float is being pulled by a green John Deere tractor. The float features a large, stylized pink and yellow figure, possibly a dragon or a mythical creature, with a long, flowing pink ribbon trailing behind it. The tractor is decorated with colorful flowers and has a white box on the back. The scene is set outdoors on a street lined with trees and buildings, with a string of blue and white triangular flags hanging from a tree in the background. The text "L'agenda des temps forts" is overlaid in white on a semi-transparent grey rectangle in the center of the image.

L'agenda des temps forts

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour partager nos événements cinématographiques, musicaux, festifs, culturels et bien d'autres !
Afin de ne manquer aucune animation, rendez-vous à la rubrique agenda de notre site internet www.castelnaudary-tourisme.com.



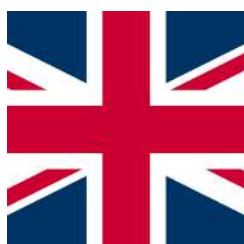
Février

Marché aux truffes
(19 février 2023)



Juillet

Les escales du canal
Feu d'artifice pour
la Fête Nationale (13 juillet)



Mars

Festival britannique



Août

Fête du cassoulet



Avril

Camerone



Septembre octobre

Coupe du monde de rugby
(8 septembre - 28 octobre 2023)
Festival Cinéma d'automne



Mai

De ferme en ferme
Médiévales d'Issel



Juin

Rando de la Piège



Novembre

Festival de la caricature



Juillet août

Apéros de l'été
Marchés nocturnes



Décembre

Foire au gras
(3 décembre 2023)

La boutique de l'Office de Tourisme



L'Office de Tourisme dispose d'un espace boutique avec des conserves de cassoulets, tabliers, vêtements de la fête du cassoulet, tasses, haricots lingots ou encore des livres sur le canal du Midi.

N'hésitez pas à y faire un tour en fin de visite !

Conditions générales de vente 2023

Conditions générales de vente

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du Tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, de programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du Tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

L'Office de Tourisme a souscrit auprès de la compagnie SMACL Assurances, 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9, un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Extrait du Code du Tourisme

Article R.211-3 :

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur une ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnées. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 :

L'échange d'informations pré contractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R.211-4 :

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1/ la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2/ le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3/ Les prestations de restauration proposées ;
- 4/ La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5/ Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

Conditions générales de vente 2023

- 6/ Les visites, excursions et autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7/ La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du séjour ou du voyage est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8/ Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9/ Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10/ Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11/ Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 12/ L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13/ Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

Article R.211-5 :

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 :

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1/ le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2/ La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3/ Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4/ Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristiques en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5/ Les prestations de restauration proposées ;
- 6/ L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7/ les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8/ le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9/ L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10/ Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11/ les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

Conditions générales de vente 2023

- 12/ Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernées ;
- 13/ La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7/ de l'article R.211-4 ;
- 14/ Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15/ Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R211-10 et R.211-11 ;
- 16/ Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17/ les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18/ La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19/ L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresse et numéro de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20/ La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13/ de l'article R.211-4 : Tant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.
- 21/ L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 :

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage.

Article R.211-8 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 :

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative u prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13/ de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

Conditions générales de vente 2023

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-10 :

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : l'acheteur, sans préjuger des recours auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 :

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence du prix
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14/ de l'article R. 211-6

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE " GROUPES "

Ces conditions s'appliquent pour les offres commercialisées par Castelnaudary Tourisme.

1 - Castelnaudary Tourisme

Les Offices de Tourisme autorisés, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peuvent assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans leur zone d'intervention. Ils facilitent la démarche du public en lui offrant un choix de prestations. Les Offices de Tourisme sont des organismes locaux de tourisme, mis à disposition des prestataires qui ont passé, avec eux, une convention de mandat.

La signature du contrat par le client implique l'acceptation des conditions générales et particulières de vente ainsi que des informations et réserves indiquées dans la brochure Groupes et Congrès-Séminaires.

2 - Prix et conditions

Les prix sont indiqués nets TTC, en Euros et sont valables pour l'année 2023.

Le prix du voyage ou du séjour est impérativement indiqué par l'agent de réservation au moment de l'inscription.

Aucune contestation concernant le prix du voyage ne pourra être prise en considération au retour. Il appartient donc au client d'apprécier avant son départ si le prix lui convient.

Les prix sont calculés sur la base de 30 personnes, sauf mention spéciale sur chaque descriptif brochure/devis. Un groupe de moins de 12 personnes n'est pas considéré comme groupe et ne peut prétendre à la tarification groupes.

Une majoration sera calculée pour établir un tarif individuel.

Conditions générales de vente 2023

Les prix ne comprennent pas le transport en autocar, les dépenses d'ordre personnel, et toute autre prestation non mentionnée dans les programmes.

3 - Devis

Chaque devis est personnalisé. Le devis envoyé n'est en aucun cas l'équivalent d'une option, sauf mentionnée sur celui-ci. Les devis restent sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

4 - Réservation et règlement

La réservation devient ferme lorsqu'un exemplaire du devis signé par le client a été retourné au service de réservation. La liste nominative des membres du groupe comportant le nombre de participants et la liste précise des personnes partageant les chambres doit nous parvenir 1 mois avant votre arrivée ; ainsi que le choix des menus (choix unique pour tout le groupe). Le prix du séjour sera calculé en fonction du nombre définitif de personnes. Une facture établie par Castelnaudary Tourisme vous sera alors transmise.

Le règlement devra se faire sur place le jour d'arrivée.

5 - Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le contrat de l'office de tourisme. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le contrat.

Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Tout retard et tout dépassement de visite sur l'horaire prévu, supérieur à 30 minutes, sera facturé et réglé sur place le jour de la visite sur la base de 30€. En cas de refus, la visite ne dépassera pas le temps prévu à la réservation.

6 - Modification

Du fait du client : elle doit être soumise à Castelnaudary Tourisme qui se réserve le droit, soit de la refuser, soit de l'accepter. Toute modification du contrat signé entraînera des frais selon les conditions de l'article 8. Tout report de date sera considéré comme une annulation et entraînera les frais selon le barème en vigueur dans l'article 8.

Du fait du vendeur : elles sont soumises à l'application des articles R. 211-9 et R. 211-10 du code du tourisme.

7 - Annulation

Par le client (hors cas mentionné à l'article R. 211-9 du code du tourisme) : elle doit être notifiée par lettre recommandée ou e-mail à Castelnaudary Tourisme. La date d'annulation faisant foi est celle de réception des documents précités. L'annulation totale émanant du client peut entraîner quelle que soit la date d'annulation une application de frais de dédommagements. Castelnaudary Tourisme se réserve le droit de facturer les prestations de service selon les conditions d'annulation des prestataires.

Pour toute annulation engendrant une baisse de plus de 10 personnes par rapport à l'inscription, et opérée à moins de 15 jours du départ, sans en avoir rendu compte par e-mail ou courrier, à Castelnaudary Tourisme avant cette date, la pénalité suivante est appliquée : 20 € par personne.

Par le vendeur : les conditions d'annulation par le vendeur sont soumises aux dispositions du Code du tourisme.

Le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure.

8 - Assurances

Castelnaudary Tourisme attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance, couvrant les conséquences d'une annulation. Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance dite "Villégiature". A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Nos prestations n'incluent aucune assurance annulation.

Conditions générales de vente 2023

9 - Interruption de la prestation

En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

10 - Capacité du séjour et animaux

Le contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil annoncée, le prestataire ou Castelnaudary Tourisme peut refuser les clients supplémentaires. Le client est tenu d'informer Castelnaudary Tourisme s'il est accompagné d'un animal domestique. Celui-ci préviendra le ou les prestataires concernés et informera le client en cas de conditions spécifiques d'accueil. En cas de non-respect de ces clauses par le client, le prestataire ou Castelnaudary Tourisme peut refuser le séjour.

Aucun remboursement ne sera effectué.

11 – Hébergements

Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, le cas échéant, la demi-pension ou la pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé "supplément chambre individuelle". Le jour du départ la chambre doit être libérée avant midi.

12 - Réclamation

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à Castelnaudary Tourisme par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais. Après avoir saisi la direction de Castelnaudary Tourisme, et à défaut de réponse satisfaisante ou de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. Les modalités de saisi ne sont disponibles à l'adresse suivante : www.mtv.travel

13 – Juridiction

Tout litige sera de la compétence du tribunal du siège social de la Communauté des Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

14 - Responsabilité / surbooking

Castelnaudary Tourisme ne saurait être tenu responsable dans le cas où un prestataire aurait vendu un nombre de séjours supérieur au nombre de séjours disponibles.

15 - Langue française

Conformément aux dispositions de la loi n°94-665 modifiée du 04 août 1994, les documents présentés ou remis aux clients sont rédigés en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces documents peuvent toutefois être réalisées.

Dans tous les cas, le Client et Castelnaudary Tourisme conviennent que les documents rédigés en langue française font foi et, en cas de contradiction avec les autres documents, priment sur ceux-ci.

16 - Propriété intellectuelle

Le Client s'engage pour sa part à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur le Site, ce qui implique qu'il s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans l'autorisation expresse préalable du propriétaire du Site, quelque article, titre, application, logiciel, logo, marque, information ou illustration pour un usage autre que strictement privé, ce qui exclut toute reproduction à des fins professionnelles, lucratives ou de diffusion en nombre. Il s'engage à ne pas recopier tout ou partie du Site sur tout autre support. Le non-respect de ces engagements impératifs engage la responsabilité civile et pénale du contrevenant.

17 - Protection des données personnelles

Le Client est informé que les données personnelles communiquées lors de l'établissement du contrat peuvent faire l'objet d'un traitement. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de radiation, de portabilité et de limitation des traitements des informations le concernant. Ces différents droits peuvent être exercés en contactant : accueil@castelnaudary-tourisme.com.

Conditions générales de vente 2023

18 - Assurance responsabilité civile

Castelnaudary Tourisme a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la SMACL 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT cedex 9.

Forme juridique : EPCI

Siège Social : 40 avenue du 8 Mai 1945, 11400 Castelnaudary

SIREN : 200 035 855

APE : 8411Z

Edition 2023

Note : nos brochures 2023 ont fait l'objet de la plus grande attention. Néanmoins, quelques cas d'erreurs peuvent se présenter à l'impression. Tous les prix, dates et descriptifs figurant sur cette brochure doivent être confirmés par Castelnaudary Tourisme au moment de la réservation. Les illustrations ne sont pas contractuelles et ne pourraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme :

Novembre à mars :

du lundi au vendredi 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

Avril - mai - juin - octobre :

du lundi au samedi 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

Juillet - août - septembre :

tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 18:00

Office de Tourisme Intercommunal Castelnaudary Lauragais Audois

Place de la République

11400 Castelnaudary

Tél +33 (0)4.68.23.05.73

Mail : accueil@castelnaudary-tourisme.com

Internet : www.castelnaudary-tourisme.com

GPS : 43.3174052 / 1.9529808

Rédaction : Castelnaudary Tourisme

Crédits photos : Castelnaudary Tourisme / CCCLA /
Oekoumene / Vincent Photographie / Antony Bernabeu
Photography / Olivier Alvear / Hervé Leclair Asphéries /
Georg Berg / Jean-Luc Jorrior CSCI Energies de la Piège /
@pixabay / @Photo Images Martin Poole / Getty Images
Signature / @DAPA Images / @claudiodivizia / Sié /
Maison Escudier / Maison Rivière / Twickenham Pub
Restaurant / Distillerie Bel air / Mohair du pastèl / La
canopée dentelée / Bateau Saint-Roch / Bateau Le Surcouf
/ Méricène / Le Créatoire / L'atelier de Madame Infu /
Zone Evasion